

**COMMUNE de BRESNAY (Allier)**  
**CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE**

Séance du 04 avril 2023

<b>DELIBERATIONS</b> du <b>CONSEIL d'ADMINISTRATION du C.C.A.S.</b>
---

Le 04 avril 2022, le Conseil d'Administration régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président.

**Président** : CHERVIER Alain

**Secrétaire de séance** : SLOMA Pascale

**Présents** : ALBONESY Aurélie, BENARD Raymond, CHERVIER Alain, CREVISIER Sabrina, DETERNES Adeline, DJAFRI Françoise, MICHEL Annie, SLOMA Pascale, THIERY Aurélie.

**Absent** : Néant

**Absentes excusées** : ALBERTINI Coraline, BENARD Julie

Monsieur le Président explique le fonctionnement du budget du CCAS et la terminologie utilisée.

<b>Délibération n° 04042023-01</b>
------------------------------------

<i>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 06 avril 2023</i>
---

<b>OBJET : Examen et vote du Compte de Gestion 2022.</b>
--

M. CHERVIER Alain expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion est établi par le Trésorier Principal à la clôture de l'exercice.

M. CHERVIER Alain le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré,

**Vote** le compte de gestion 2022, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

<b>Délibération n° 04042023-02</b>
------------------------------------

<i>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 06 avril 2023</i>
---

<b>OBJET : Vote du Compte Administratif 2022.</b>
---

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence du doyen d'âge et hors de la présence de M. CHERVIER Alain, Président,

**Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

**COMMUNE de BRESNAY (Allier)**  
**CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE**

Séance du 04 avril 2023

**Investissement :**

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement :**

Dépenses	Prévu :	5 087.74
	Réalisé :	3 202.44
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	5 087.74
	Réalisé :	5 402.74
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	2200.30
Résultat global :	2200.30

***Délibération n° 04042023-03***

*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 06 avril 2023*

**OBJET : Affectation des résultats 2022.**

Le Conseil d'Administration, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, le 04 avril 2023 et arrêté ainsi les comptes,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de :	312.56
Un excédent reporté de :	1 887.74
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 200.30
Un déficit d'investissement de :	0,00
Un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCEDENT	2 200.30
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0,00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	2 200.30
-----	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	0,00

**COMMUNE de BRESNAY (Allier)**  
**CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE**

Séance du 04 avril 2023

Délibération n° 04042023-04

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 06 avril 2023

**OBJET : Vote du Budget Primitif 2023.**

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de M. CHERVIER Alain, Président du CCAS,

**Vote** les propositions nouvelles du Budget Primitif 2023 :

**Investissement** :

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

**Fonctionnement** :

Dépenses : 5 400.30

Recettes : 5 400.30

Pour rappel, total budget :

**Investissement** :

Dépenses : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement** :

Dépenses : 5 400.30 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 5 400.30 (dont 0,00 de RAR)

**Pouvoirs** : ALBERTINI Coraline à CREVISIER Sabrina et BENARD Julie à BENARD Raymond

**Questions diverses** :

- Monsieur le président évoque la démission de madame Lucienne TAUVERON après 33 années au CCAS et son remplacement par madame Annie MICHEL. L'ensemble du CA remercie Lucienne pour son investissement et souhaite la bienvenue à Annie.
- Il fait lecture des courriers de remerciement transmis au CCAS suite au repas du 11 novembre 2022.
- Il évoque les dons réalisés au profit du CCAS.
- Il fait lecture d'un courrier reçu d'Age et Vie.
- Il présente le montant de la cotisation URSSAF réglé au profit des membres du C.A. du CCAS.

La séance est levée à 18 heures 35.

Le secrétaire de séance :



Fait à BRESNAY

Le président de séance :



Centre  
Communal  
d'Action Sociale  
03210 BRESNAY

